

LE DÉ-MÉCANO INDUSTRIEL, SUITE ?

Les résultats 2014 du groupe Areva, rendus publics début mars, sont alarmants avec des pertes sur l'exercice de 4,8 milliards d'euros (pour un chiffre d'affaires de 8,3 milliards d'euros). Cette annonce-choc a permis à la Direction de justifier ses ambitions de « compétitivité ». De son côté, le gouvernement a pris en main le dossier de réorganisation de la filière nucléaire française tambour-battant car des décisions impliquant EDF vont prochainement être annoncées. Dramatisation et urgence : vieilles ficelles pour imposer un projet dont les contours sont pour le moins peu convaincants...

En mai 2014, la Cour des Comptes rendait son rapport sur la gestion d'Areva entre 2006 et 2012. Ce document porte un regard critique sur la stratégie du Groupe dont la conduite est rendue difficile du fait d'objectifs non partagés entre le Directoire, mené alors par Mme Lauvergeon et l'Etat. Ainsi, le Directoire lance l'entreprise dans une course à la croissance sans s'assurer des moyens de la réaliser. La Cour des Comptes omet cependant de préciser que, dans le même temps, l'Etat prive Areva d'atouts industriels quand il lui enjoint, en 2009, de rétrocéder Areva TD à Alstom (dans le cadre des relations plus qu'amicales entre le Président Sarkozy et Martin Bouygues... mais ceci est une autre histoire). Les Commissaires analysent cette cession de 4 milliards d'euros sur un total de 7,5 milliards d'euros, d'un point de vue purement financier. Et de conclure que la situation financière était tellement dégradée que même une augmentation du capital destinée à de nouveaux actionnaires risquait de ne pas trouver preneur.

Des pertes financières qui sont le reflet d'une incohérence industrielle

L'alarme de la Cour des Comptes se vérifie donc aujourd'hui. Quoique... comme le souligne Marie-Claire Cailletaud du Pôle Industrie de la FNME CGT, ces mauvais résultats sont en partie construits : une série de provisions pour pertes explique une moitié des pertes de

2014. Pour autant, les comptes financiers reflètent au final des réalités industrielles qui témoignent d'un manque de cohérence du principal propriétaire de la filière nucléaire française, c'est-à-dire l'Etat.

Eric Vernel (secrétaire général CGT Ufict d'Areva La Hague) cite deux exemples flagrants d'incohérence qui finissent par coûter cher. Ainsi, Areva investit à Pierrelatte dans une unité de traitement d'uranium d'une capacité de 15 000 tonnes. EDF n'en réserve que 3 000 tonnes contre 6 000 confiées aux bons soins... notamment du russe Rosatom. Autre exemple, pour la construction du fameux réacteur finlandais Olkiluoto 3, Areva, dont ce n'est pas le métier, s'allie avec le seul Siemens.

Il est vrai que les entreprises EDF et Cogema, qui deviendra ensuite Areva, ne sont pas vraiment des amis de trente ans. Cependant, les tensions entre les différents acteurs de la filière nucléaire française ne portaient pas à de profondes conséquences tant que le cadre demeurerait franco-français. Avec la volonté d'expansion internationale des uns et des autres, dans un marché international assez étroit, avec un très petit nombre de concurrents plus homogènes, la *french touch*, caractérisée par plusieurs interlocuteurs qui ne se concertent pas vraiment, fait un peu désordre (pour mémoire le marché des Emirats Arabes Unis perdu car chaque entreprise française y est allée de son côté).

L'Etat a semblé bien absent du paysage et ce n'est pas la simple nomination d'un capitaine de l'équipe de France de la filière nucléaire qui pouvait en assurer la cohérence.



Le siège social d'Areva à La Défense (92)

L'Etat est de retour... sans son porte-monnaie

Mieux vaut tard que jamais, l'Etat a donc décidé de réexaminer l'organisation de la filière. Les projets évoqués devant le Comité Central d'Etablissement d'Areva s'orientent vers un éclatement de l'entreprise. Alors que la Cour des Comptes s'interrogeait dans le rapport cité précédemment sur l'intérêt de l'intégration de la filière uranium (Areva) et de la construction des réacteurs (EDF) dans la même entité, la nouvelle Direction d'Areva ne semble pas avoir de doute sur la nécessaire séparation des activités. L'activité ingénierie et réacteurs (Areva NP) serait ainsi, d'une manière ou d'une autre, confiée à EDF (soit dans une filiale commune sous la houlette d'EDF, ou par intégration dans le groupe EDF).

Ces solutions, sans doute partagées par la tutelle, inquiètent les salariés et à plus d'un titre. Ainsi, souligne Eric Vernel, EDF deviendrait le propriétaire de quatre sites de production de gros composants (générateurs de vapeur, chaudières...) (Le Creusot, Saint Marcel, Chalon, Jeumont), ce qui n'est pas vraiment son métier, alors qu'Areva NP n'est plus l'ancien Framatome, dans le sens où il concentre toute l'ingénierie du groupe nucléaire dont celle dédiée à la filière uranium. C'est donc toute la cohérence du groupe qui serait bousculée si l'Etat et les Directions en restent à la technique du couper/coller. Justement, EDF a adopté une nouvelle organisation qui isole l'ingénierie dans une Direction spécifique dédiée au nouveau nucléaire, et Areva, comme c'est curieux, a annoncé un projet de réorganisation de l'ingénierie. Reste que pour EDF, la question se pose de sa capacité financière à secourir Areva. Comme le souligne le communiqué commun des Fédérations CGT de la Métallurgie et des Mines Energies, il est plus que nécessaire d'approfondir la coopération entre les entreprises et non pas conclure

« un arrangement précipité et simpliste qui revient à déshabiller Paul pour habiller Pierre, et qui ne fera que repousser les problèmes ».

Enfin, question de bon sens, si Areva traverse une passe financière délicate dont il faut cependant relativiser l'ampleur, l'Etat qui est à la tête d'une des toutes premières puissances industrielles pourrait bien y consacrer quelques milliards.

Ne pas sacrifier le travail, la vraie richesse, et exiger un débat républicain

Les réflexions croisées entre Bercy, Areva et EDF se développent dans la plus totale opacité. Ce dossier présente sans doute aussi un volet consacré à la coopération internationale (notamment avec les opérateurs chinois, partenaires en Chine et futurs partenaires au Royaume-Uni).

Pendant la réflexion, les « travaux pratiques » continuent. Ainsi, Areva a interrompu les travaux pour la mise en exploitation du site d'Amouraren au Niger : elle est repoussée de deux ans (2020) entraînant le licenciement de 180 salariés (pour un effectif de 225 salariés). En Allemagne, le site d'Offenbach (700 salariés – ingénierie nucléaire) ferme : les salariés sont invités à rejoindre deux autres sites.

Cette opération s'inscrit dans le plan annoncé de réduction des effectifs outre-Rhin de 1500 postes temps plein (pour 5100 salariés en Allemagne). A La Hague, il s'agit de supprimer 500 postes en cinq ans sur 3 100 salariés. La Direction a planifié 1 milliard d'euros de « gains opérationnels ».

Cette liste risque donc de s'allonger.

Sacrifier ainsi le travail pour redresser les comptes ne prépare sûrement pas l'avenir, alors que le carnet de commande est plein de quelques 40 milliards d'euros de commandes.

Pour la CGT, les prochaines annonces ne seront reçues que comme des propositions, car il n'est pas imaginable que l'avenir d'une filière aussi stratégique se décide sans débat national. ■